#### REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

## NOMBRES DE MEMBRES

37

## NOMBRE EN EXERCICE

37 37 19

#### DATE DE LA CONVOCATION

01 10 13

# DATE D'AFFICHAGE

01 10 13

#### Objet:

2013-16-10-08
Tourisme : Schéma Local
d'Orientation et de
Développement
Touristique

## Loi du 5 Avril 1884 - Article 56

# **EXTRAIT DU REGISTRE**

Des Délibération du Comité Syndical du : Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

L'an: 2013

Et le : SEIZE OCTOBRE A : ONZE HEURES

le Comité Syndical,

régulièrement convoqué, s'est réunion au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances, sous la présidence de : M. Francis BOUTES

#### Présents:

L.ANGUERA (CdC Canalirou), J.ARCAS (Conseil Général), JN. BADENAS (Conseil Général), G.BARO (CdC Orb-Taurou), P.BEZIAT (CdC Lirou-Canal), F. BOUTES (Conseil Général), J.CABROL (CdC Pays ST-Ponais), N.ETIENNE (Conseil Général), JL.FALIP (Conseil Général), Y.FRAÏSSE (CdC Minervois), C.GINESTE (CdC Avène, Orb & Gravezon), J. HUC (CdC Coteaux & Chateaux), RM.LOSMA (Bédarieux), M.OLMOS (CdC Le Minervois), D.PASSET (Le Poujol/orb), R.PAILLES (Conseil Général), Y.POUJOL (CdC Combes et Taussac), G.ROUDIER (CdC Orb & Taurou), E.VILLANEUVA (CdC Faugères)

SOUS-PREFECTURE
REQULE
2 2 OCT. 2013
SERVICE COURRIER

## Objet : Tourisme : Schéma Local d'Orientation et de Développement Touristique

Depuis la mise en œuvre du premier SLODT 2009-2013 (schéma local d'organisation et de structuration touristique), le contexte touristique et territorial a évolué. Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a donc engagé une mission pour l'évaluation de ce schéma et la mise en œuvre de propositions pour se repositionner sur un nouveau cadre stratégique, le SLODT II 2013-2018.

La mission, confiée au cabinet ARGOS, s'organise en trois grandes étapes :

- L'évaluation du SLODT 1;
- L'élaboration de la stratégie et définition des objectifs du SLODT 2 ;
- L'élaboration du programme d'actions et modalités de mise en œuvre du SLODT 2.

Le Comité de Pilotage s'est réuni le 25 juin 2013 afin de valider la première phase concernant l'évaluation du SLODT 1.

Les conclusions présentées sont issues des investigations suivantes :

- Le bilan physique et financier des opérations menées ;
- Le questionnaire aux porteurs de projets et aux partenaires (64 questionnaires) ;
- Les entretiens avec les acteurs (26 personnes rencontrées) ;
- Les indicateurs de contexte ;
- Les ateliers participatifs (22 mai 2013 à Faugères).

Un rapport complet concernant cette phase 1 sera remis aux membres du Comité de Pilotage mais voici quelques premiers enseignements issus de ce travail :

Les résultats attendus dans le cadre du SLODT 1 étaient les suivants :

- Amélioration de l'offre touristique en quantité et qualité ;
- Amélioration de la promotion et de la commercialisation ;
- Mise en réseau des acteurs et organisation de l'offre.

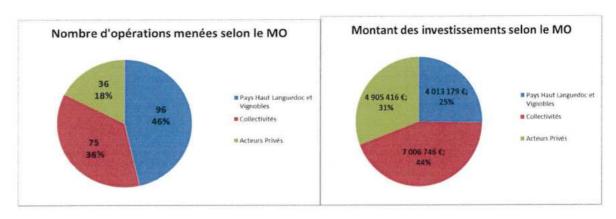
2 2 OCT. 2013

SERVICE COURDIED

Le programme a été réalisé à plus de 75 % (sur les 120 actions prévues initialement et 207 opérations réalisées).

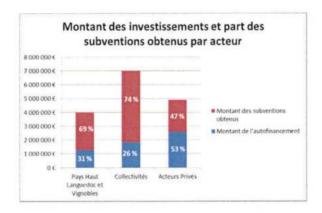
Le portage des opérations a été relativement équilibré entre :

- Le Pays Haut Languedoc et Vignobles qui a réalisé 46 % des opérations, mais seulement 25 % des investissements
- Les Collectivités (communes et EPCI) qui ont mené 36 % des opérations mais qui représentent près de 44 % des investissements
- Les acteurs privés (entreprises, particuliers, associations...) qui représentent 18 % des opérations pour près de 31 % des investissements



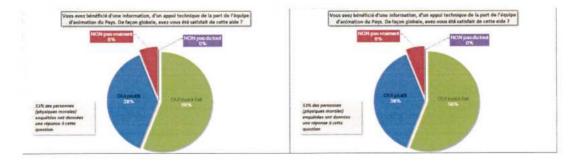
Avec un montant global du programme de près de 16 M d'€ sur 5 ans, la programmation financière est particulièrement importante.

Le territoire a démontré une réelle capacité locale à mobiliser des financements : environ 5,7 M d'€ d'autofinancement et 10,3 M d'€ de subventions, soit un effet levier de 64 % ; ce qui représente un volume financier important injecté dans l'économie locale.



Les bénéficiaires interrogés par l'intermédiaire des questionnaires et des entretiens sont globalement satisfaits :

- 94 % des répondants au questionnaire estiment être satisfaits de l'aide reçue par le Pays ;
- Cette aide apparait particulièrement adaptée ;
- Cette perception est confirmée de manière unanime dans le cadre des entretiens: l'appui technique (conseil, montage de projet, montage de dossier) de la part de l'équipe du Pays est un des points forts du SLODT.



Toutefois, il apparait que le processus de pilotage, de décision et de mise en œuvre du SLODT est mal compris par les acteurs du territoire qui ne perçoivent pas la vision stratégique de la politique touristique et ses modalités de mise en œuvre et ne comprennent pas toujours les décisions concernant les choix d'accompagnement des projets et des financements.

Il n'y a pas de connaissance ou de compréhension par les partenaires des modalités de pilotage et de suivi du SLODT (seul le Leader donne un aspect concret au SLODT).

De plus, l'évolution du contexte institutionnel (avec notamment la structuration des EPCI et des OT) devra être prise en compte dans l'élaboration de la nouvelle stratégie.

#### En conclusion:

- ✓ Un programme ambitieux mené sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles :
  - Objectifs fixés
  - Programme d'actions élaboré
  - Équipe d'ingénierie mobilisée
- ✓ Une réelle efficacité dans la mise en œuvre du programme :
  - Une programmation financière très importante
  - Un savoir-faire très performant en termes d'ingénierie financière
  - Un nombre d'opérations réalisées très important
- ✓ Une réelle efficacité dans l'accompagnement des porteurs de projet :
  - Aide au montage
  - Conseil
- ✓ Des résultats et des effets satisfaisants :
  - Démarche qualité
  - Préservation de l'environnement
  - Développement économique
  - Patrimoine : itinéraires thématiques et réseau de villages-pôles structurants
  - Promotion
  - Activités de Pleine Nature
  - Initiations de nouveaux projets
  - Mise en réseau des acteurs
- ✓ Des résultats et des effets moins satisfaisants :
  - Hébergement / restauration
  - Gouvernance
- ✓ Des résultats et des effets peu satisfaisants :
  - Commercialisation et marketing
  - Mobilisation des Acteurs Privés
  - Image de destination
  - Promotion du SLODT
  - Dispositif de suivi des projets

Suite à cette phase d'évaluation et de concertation, les axes attendus et premières préconisations pour la définition de la stratégie (phase 2) sont donc les suivants :

- Mise en œuvre d'une stratégie de marketing touristique et définition d'un plan d'actions de commercialisation de la destination touristique (en partenariat étroit avec les OT et EPCI);
- Poursuite des actions d'amélioration de la qualité de l'offre ;
- Poursuite de l'effort de développement de l'offre d'hébergement de qualité;
- Poursuite des actions de mise en tourisme du patrimoine (dont PAH);
- Développement des activités de pleine nature ;
- Prise en compte de manière systématique de la dimension économique (effets directs ou indirects) des actions de développement touristique;

### et en matière de gouvernance :

- Repositionnement du rôle du Pays dans le cadre d'un partenariat plus vaste;
- Redéfinition des modalités de suivi, de coordination et de pilotage du SLODT;
- Définition précise des résultats attendus du SLODT 2 (objectifs réalistes et mesurables) et mise en place d'un dispositif de suivi évaluatif des actions soutenues (en termes financier et d'ingénierie);
- Mise en place d'une stratégie de communication-mobilisation auprès des acteurs locaux.

La phase 2 concernant l'élaboration de la stratégie et la définition des objectifs du SLODT 2 va donc être engagée et fera l'objet d'une restitution devant le comité de pilotage.

En conclusion, Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur la présentation de cette phase d'évaluation du SLODT 1 et valider les pistes de travail préconisées.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur la présentation de cette phase d'évaluation du SLODT 1 et valide les pistes de travail préconisées.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 16 octobre 2013.

Le Président, Francis BOUTES

2 2 OCT. 2013

SERVICE COURRIER